

**ABONNEMENTS**  
 LOT et Départ. limitr.  
 6 mois 1 an  
 30 fr. 55 fr.  
 Autres départements  
 6 mois 1 an  
 32 fr. 58 fr.

# Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31

Compte postal : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Changement d'adresse : 1 franc

50<sup>c</sup>

Administration  
 CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLANT  
 Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET  
 Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES  
 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace) : 1 fr. 90  
 RECLAMES 3<sup>e</sup> page : 3 fr. 00  
 — do — : 4 fr. 00  
 — do — : 6 fr. 00

50<sup>c</sup>

## D'UNE ANNÉE A L'AUTRE

D'étape en étape, à intervalles réguliers, nous avons marqué le cours de notre carrière par des signaux qui nous forcent à réfléchir et qui nous rappellent la fuite du temps irréparable ! Quand viennent ces bornes placées le long de notre route, comme à un coup de gong du destin, il semble qu'un bloc de notre existence se détache de nous pour tomber dans un gouffre sans fond et que nous sommes amputés en une fois de tout ce que nous avons vécu pendant l'année qui s'en va !

Illusion ! La vie s'en va de nous d'un mouvement insensible. Au départ on dirait qu'il y en a beaucoup et que cela fait un gros tas, mais chaque seconde en emporte un morceau et leur file s'allonge interminablement de même que ces files de fourmis que l'on voit emporter grain par grain un tas qui diminue incessamment derrière elles comme diminue derrière les secondes dévorantes le tas de nos jours à vivre tandis que grossit celui des jours que nous avons vécus.

Nous y voici bientôt à l'un de ces tournants où l'on est irrésistiblement tenté de regarder derrière soi, de réfléchir sur ce qui est arrivé, sur ce qu'on a fait et de méditer un peu sur ce que l'on va faire.

On n'a pas beaucoup de sujets originaux à proposer aux méditations des Français. Mais il s'agit moins d'être originaux que d'être utiles et il semble bien qu'on ne puisse pas hésiter sur la règle de conduite que doivent suivre nos compatriotes.

Tandis que tous les peuples du monde, emportés dans un vertige de folie, s'acharnent à détruire l'immense capital de biens et de richesses que le travail accumulé des générations avait préparé pour améliorer le sort des humains, et tandis que nous sommes misérablement impuissants à empêcher ou limiter cette absurde entreprise de destruction, il importe de nous limiter à ce que nous pouvons faire d'utile et de bon, qui est de penser à notre pays et de travailler pour lui.

Pour nous c'est la France que commence l'humanité et s'il y a à la manifestation d'égoïsme, il s'agit alors d'un égoïsme que la sagesse et la raison nous commandent de pratiquer ! La justice aussi !...

Il y aura peut-être plus tard un devoir de solidarité à remplir envers les autres pays du monde, mais le bon moyen de nous mettre en situation de le faire est d'abord de nous maintenir en état de dignité. Au milieu des misères que notre défaite nous impose, c'est la force intellectuelle et morale de la France qu'il faut sauvegarder.

Un de nos confrères présente à ce sujet des réflexions que nous voulons rapporter ici parce qu'elles nous semblent exprimer comme il faut l'idée du rôle que la France est peut-être appelée à jouer :

« Soyons assurés, écrit-il, que lorsque l'heure aura sonné pour qu'il sera utile de consulter. Nos erreurs en effet nous ont causé un grave préjudice, mais elles nous ont ramené à une juste notion des nécessités.

« Nous avons failli par négligence, par orgueil, par caprice, à notre vieux renom de sagesse ; la sagesse ne nous avait pas abandonnés ! Mais il nous faut attester par nos actes cette vertu qui nous possède et qui nous a si souvent inspirés dans les moments les plus difficiles de notre histoire. Il faut que l'on sache partout, sur tous les continents, qu'à l'extrémité de l'Europe la vieille France veille sur ce trésor qui est l'expérience humaine. Il faut que partout on nous donne en exemple pour notre sang-froid, notre stoïcisme, notre noble souci de l'ordre social. Il faut que nous sacrifions quelques-unes de nos mauvaises habitudes et notamment celles qui nous portent à disputer de tout. »

En présence des maux affreux de la guerre faisons briller les avantages de la paix. Et l'accord entre nous est facile à réaliser puisqu'il se ramène à aider la politique d'un Chef en qui brillent les plus belles vertus de la race et qui a mérité notre confiance autant que notre admiration.

Ce que nous a appris l'expérience de l'année passée, celle de l'année prochaine le confirmera.

Emile LAPORTE.

## MAMANS du NORD soyez rassurées !

### Vos enfants sont bien accueillis et seront bien soignés chez les quercynois !

La fraternité française n'est pas un vain mot ! Nos temps de malheur lui ont permis de se manifester par des actes. Nous en avons vu un témoignage que nous allons vous rapporter avec de simples mots par lesquels nous essayerons de transmettre à nos lecteurs l'émotion que nous en avons éprouvée.

Il n'est pas difficile d'imaginer l'existence que mènent nos compatriotes dans la zone interdite où la guerre est loin d'avoir cessé ses ravages. L'autre, leur est pas possible de quitter leurs maisons, faut-il faire tout ce possible pour soustraire les enfants à cette vie d'alertes répétées et de dangers constants. Entre autres choses, les écoles auxquelles s'est donné cette admirable institution du Secours National, a la vocation d'être un lieu de salut et de sécurité de l'enfance. Déjà, par ses soins, quelques milliers de filles et de garçons ont été mis à l'abri en des colonies réparties dans la zone libre.

Ces temps derniers le Comité central du Secours National qui siège à Cahors s'adressait au Comité départemental du Lot qui répondit à son appel et il fut tout de suite décidé qu'un prochain convoi d'enfants dont les parents sont prisonniers serait dirigé sur notre département.

On se prépare à les recevoir

On fut bientôt informé que ce premier convoi serait composé de 80 garçons venus de Lille, de Roubaix, de Boulogne, de Calais et autres cités du Nord, les parents de ces enfants ont une petite affaire d'autant qu'il fallait faire vite. Mais on y mit tant de cœur, sous la direction de M. Orliac, délégué départemental, de M. le docteur Fougou, délégué adjoint et de Mme de Crisenoy, assistante sociale, que les choses ne traînèrent pas.

Après une rapide étude, il fut décidé qu'une partie de ce convoi serait reçu et hébergé au château de Larauflie dans le canton de Bretenoux et l'autre, à quelques kilomètres de là, dans la propriété située à Cornac de M. le docteur Ayrolles, maire de Bretenoux.

L'une et l'autre de ces résidences sont admirablement situées et se prêtent le mieux du monde à la destination qu'on voulait leur donner. Mais il fallait tout installer pour y recevoir et y loger leurs jeunes pensionnaires : cuisines, réfectoires, dortoirs, etc. Cela n'aurait pas été possible sans les magnifiques dévouements qui se manifestèrent partout où l'on en eut besoin. En quelques jours les locaux furent disposés et la plus grande partie du matériel de table, de cuisine, de chauffage et de couchage fut réuni et installé. Cela sous la direction du docteur Fougou qui s'était installé sur place et grâce surtout à l'infatigable

## Les Sports

### GRAND MATCH DE RUGBY

**Jeu de 25 décembre**  
**Journée du prisonnier**  
 Sélection militaire  
 contre Stade Cadurcien

Les militaires, dont l'équipe sera remaniée et sérieusement renforcée, devront opposer au Stade une sérieuse résistance. Au Stade, Charvet, de retour de son stage à Grenoble, effectuera sa rentrée. Belle partie en perspective à laquelle nous convions le public cadurcien ; il participera en même temps à une bonne œuvre au profit des prisonniers.

En lever de rideau, Quercynoise (mixte) contre Stade Cadurcien (II).

## La Fraternelle Française

près achevés : cuisine, dortoirs, réfectoires. Le ravitaillement régulier est assuré, il faut dire que le Secours National du canton a été magnifiquement aidé par les équipes des Compagnons de France qui depuis plusieurs jours se sont déjà dépensés et prodigués avec un dévouement qui n'est que juste de les remercier. Tout le monde dans le pays y a mis du sien et les Compagnons ont donné l'exemple.

Dès l'arrivée les enfants sont répartis dans leurs dortoirs où chacun au-dessus de son petit lit dispose son petit bagage. Ils sont comme distribués en groupes de dix ou douze. Chaque groupe est confié à une cheftaine ou monitrice de groupement de jeunesse qui en a la surveillance et la direction. Rendons hommage en passant au dévouement de ces grandes jeunes filles dont quelques-unes venues de Lourdes, de Lyon, de Haute-Savoie ont fait deux ou trois jours un pénible voyage pour remplir cette belle mission d'une Fraternité française qui ne distingue pas les régions et qui s'exerce à travers toutes les distances. C'est une des belles réussites du Secours National d'avoir par tout éveillés et en œuvre ce profond sentiment de solidarité nationale.

**La « Marseillaise » des petits garçons du Nord**

Ici, il faut raconter une chose qui fut particulièrement émouvante. Pendant qu'on achevait à Larauflie l'installation des enfants, l'un d'eux vint à notre groupe et dit à M. Orliac : « Bonjour monsieur, ici on est bien en France libre ? »

— Oui, mon petit !

— Alors, monsieur, on peut chanter la Marseillaise ?

Alors, on rassemble sur la terrasse les 80 petits garçons. Paternellement, M. Orliac leur adresse quelques mots... « maintenant la France libre, on peut chanter la Marseillaise ? » nous allons voir si vous la savez ?

« Ah ! s'ils la savaient ! Elle a comme jailli de toutes ces petites poitrines ! Jamais nous n'avons entendu une Marseillaise si poignante. Ils étaient comme soulagés de la crier et cela sortait de leur cœur. Puis ce fut dans un grand cri « Vive la France ! Vive le Maréchal ! » que s'acheva cette minute émouvante !

Après une heure ou deux, quand tout fut à peu près en place, il fallut quitter le château de Larauflie où déjà, sur les terrasses et les prés, les enfants jouaient en pleine nature. Il fallait en conduire la moitié — les plus grands — dans le beau domaine Ayrolles à Cornac qu'entouraient de vastes prairies ombragées par de vieux arbres séculaires.

Car comme nous lui demandions, avant de partir, ce qu'il pensait de défendre les couleurs rouge et noir, ce petit garçon nous dit :

« Je m'en vais si content d'avoir vu ces enfants si bien accueillis et si bien installés que je vais le dire au Comité central. Car, il faut bien que vous sachiez que notre œuvre n'est pas finie. Nous en aurons encore beaucoup à recevoir et à héberger de ces pauvres enfants de la zone interdite qu'il faut absolument enlever à la dure existence que nos compatriotes mènent là-bas... »

Ces rapports ces choses comme je les ai entendues. C'est vrai, le Secours National, qui a déjà tant fait, sait bien qu'il lui reste plus encore à faire.

## Comment la vie sera organisée

Et maintenant la vie de ces colonies d'enfants va s'organiser à Larauflie et à Cornac. D'abord, par les soins du docteur Ayrolles, une sérieuse inspection médicale sera établie. Régulièrement visités les enfants auront chacun leur fiche sanitaire qui permettra de suivre leur développement. Mme de Crisenoy et les délégués cantonaux du Secours National feront de nombreuses visites aux organisations pour voir comment tout s'y passe.

La vie scolaire aussi y sera bientôt installée, car il ne s'agit pas seulement de jouer, il faut aussi s'instruire. Un ou deux instituteurs vont être donnés à ces enfants qui vivront là dans la sécurité.

Bref, mamans de Lille, de Roubaix, de Calais, de Boulogne, mamans du Nord qui avez confié vos enfants au Secours National, soyez tranquilles pour eux, soyez rassurées ! Vos petits sont en bonnes mains ! Ils ont été bien accueillis et ils seront bien soignés par vos compatriotes, par vos frères du Quercy !

## La Charte du Travail au « Journal du Lot »

M. Bérenguier, délégué à la propagande dans le Lot, est venu à l'imprimerie du « Journal du Lot » commenter et exposer dans ses grandes lignes ce qu'est la Charte du travail. Lui qui fut notre distingué confrère, se retrouvait avec plaisir dans ce milieu typographique qui lui fut longtemps familier et où il a été cordialement accueilli.

Les linotypes et les presses ayant cessé leur roulement laborieux, c'est dans le silence des ateliers, devant tout le personnel rassemblé et attentif, qu'il a parlé.

En une demi-heure, M. Bérenguier a développé son exposé, expliquant avec beaucoup de clarté et de précision le but de la Charte qui va substituer la justice dans l'ordre et la paix sociale au désordre dans la lutte des classes. Il a montré l'importance capitale de cette réforme dans l'œuvre régénératrice que se propose d'accomplir la Révolution Nationale.

Chacun à sa place dans le droit assuré à tous d'une situation sûre et honorable ; sécurité au lendemain assurée aux travailleurs par la constitution de syndicats ou patrons, ouvriers et techniciens seront obligatoirement inscrits ; comités sociaux auxquels le Maréchal vient de donner un milliard et qui seront chargés de veiller à la bonne marche de tout ce qui concerne la corporation, etc.

Après avoir exposé les principales caractéristiques de cette grande réforme, M. Bérenguier rappelle que les démagogues de l'ancien régime promettaient beaucoup et ne tenaient rien. C'est le contraire de la politique suivie par le gouvernement du Maréchal.

Et cette conférence, que l'auditoire a écouté avec un intérêt passionné, s'est achevée au milieu des applaudissements et des bravos à l'adresse du Maréchal.

## Dépôt des armes à feu

Un arrêté de M. le préfet du Lot du 28 octobre dernier a prescrit à tout détenteur d'une arme à feu de la déposer au commissariat ou à la brigade de gendarmerie de sa résidence avant le 15 novembre.

En raison de récentes instructions de M. le ministre secrétaire d'Etat à l'intérieur, ce délai est prorogé jusqu'au 31 décembre.

Les particuliers qui détiennent en ce moment une arme peuvent donc la déposer jusqu'à cette date.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1942 des vérifications seront faites à l'aide du fichier de la préfecture et des registres de ventes tenus par les armuriers. Toute infraction sera sévèrement sanctionnée.

## Laissez-passer inter-zones

Il est rappelé au public que le service des laissez-passer de la préfecture est seul habilité à recevoir les demandes de laissez-passer et à donner tous renseignements concernant la circulation inter-zones. Une seule exception à cette règle est établie en ce qui concerne les fonctionnaires qui doivent adresser directement leur demande au ministère dont ils dépendent, par l'intermédiaire de leur administration.

## Echos

tout dans la zone interdite, là, il y a des Français, des Français comme nous, qui, eux, savent ce que c'est que de vivre dans les peines et dans les dangers.

J'ai vu samedi leurs enfants dont ils sont obligés de se séparer pour les mettre à l'abri des périls qu'ils courent et des alertes dont leur existence est sans cesse agrémentée.

Ceux-là auraient le droit de se plaindre et pourtant ils tiennent le coup.

Pensez un peu à ces compatriotes, braves gens du Quercy, et alors, loin de vous plaindre, vous serez obligés de convenir que vous avez bien de la chance !

**Les braves gens !**

Seulement, s'ils sont parfois un peu « geignards », les braves gens du Quercy sont tout de même de « braves gens » qui ont bon cœur et savent le prouver dès qu'il le faut !

C'est ce que me disaient l'autre jour les délégués départementaux du Secours National qui venaient encore une fois d'en faire l'expérience. Ils avaient à organiser en quelques jours l'accueil et la réception des 80 enfants du Nord qu'on leur envoyait pour les soustraire aux dures conditions de vie qui sont celles de là-bas. La besogne était difficile et d'une urgence qui ne souffrait aucun retard.

Pourtant nous y sommes arrivés, nous y sommes réussis, c'est parce que nous avons rencontré partout des dévouements de gens qui n'ont compté ni leurs dérangements, ni leurs peines, ni leurs sacrifices. L'œuvre était noble et belle. C'était une tâche fraternelle où il fallait que nous sommes adressés en ont mis autant qu'il l'a fallu.

Et leur récompense a été de voir qu'à l'heure dite tout était prêt et que les petits enfants du Nord pouvaient venir, ils seraient bien reçus !

Cela aussi il est juste de le dire !

## NADAL, NADAL !...

25 décembre... L'année n'a plus que six jours à vivre, et cette agonisante a un sursaut de vie le soir de Noël. Autrefois, de joyeux réveillons, après la Messe de Minuit, réunissaient les familles, autour des tables garnies de friandises, sous des girandoles argentées devant l'arbre de Noël givré et illuminé, chargé de jouets pour la joie des tout-petits, dont l'émerveillement créait vraiment dans chaque logis la belle légende du Père Noël.

Pour les snobs et les mondains, la soirée du réveillon se déroulait dans l'atmosphère élégante et trouble des cabarets à la mode, où l'on sablait le champagne en écoutant la voix rauque de quelque chanteuse au regard vague, au geste obsédé, moule dans un fourreau révélateur. Dans les lieux de plaisir plus modestes, à Paris, la jeunesse populaire s'entassait pour danser jusqu'au matin ; les brasseries des boulevards regorgaient de clients, qui se battaient à coups de serpents et de boules multicolores avec de grands éclats de rire. Le premier métro du lendemain recevait dans ses rames nettes tous ces fêlards au visage moribide, à la démarche chancelante, portant quelque accessoire de papier coloré, comme le tourmenteur objet cher échappé à la tourmente le rescapé d'un naufrage... Les robes longues fripées sous des manteaux légers frileusement drapés, les mèches défrisées tombant dans le cou, le regard brillant, les « Parigottes » retrouvaient leurs logis sous les toits, fières de leur nuit de réveillon, même si elle était décevante et laissait un morne sentiment de tristesse lancinante au cœur...

Dans les demeures somptueuses, où les domestiques tiraient les rideaux, on s'étrémit dans la soie, sous le velours et la fourrure, avec le « goût de bois » dans la bouche, et on pensait déjà aux réjouissances prochaines du réveillon de la Saint-Sylvestre. L'égoïsme et les plaisirs étaient rois, et pourtant l'horreur de la guerre montait à l'neckron. Et pourtant, et surtout, cette fête de Noël, profane pour la majorité, est le symbole d'une mystique de fraternité et de devoir. Un petit enfant, reposant sur de la paille dans une Crèche, sourit dans chaque église dans le monde entier. Riche ou pauvre selon le lieu, statue finement sculptée sous des voûtes somptueuses ou statuette de plâtre naïvement colorée dans une humble chapelle de village, l'Enfanteté ne peut sauver les hommes ouvre ses petits bras, découvre son cœur et tend ses mains pour le geste précurseur d'une infinie miséricorde. Il est né, le Dieu-Enfant... chantent les fidèles. « Venite adoremus », chante le prêtre. Adorez cet Enfant, qui devient Jésus de Nazareth et dont la loi d'amour se perpétue à travers les siècles et pour l'éternité, car il a dit : « Venez à moi, vous tous qui souffrez ». « Les hommes sont tous frères, aimez-vous les uns les autres ». « Que celui qui n'a jamais pêché jette à la mer sa première pierre »... Mais l'image d'un humble d'un si grand amour de l'humanité restait indifférente à trop d'humains, et les Noël se succédaient entre les deux guerres en fulgurant de leur scintillement profane !

Prise dans le tourbillon de Paris, j'ai vécu moi-même de ces Noël de fête, la Messe de Minuit à la Madeleine, où la foule éte-

# CAHORS

## BEAU CONCERT A LA PREFECTURE

Il y aurait indécence en ces sombres jours à convier le public à quelque fête de plaisir mondain. Mais il nous reste la musique. Et une évocation dans le monde enchanté de nos libérés un instant le cœur au poids lourd des soucis. C'est ce que nous offrait dimanche M. Loïc Petit, Préfet du Lot, avec un programme où figuraient les grands chanteurs Mozart, Schumann et César Franck.

A cet appel avait répondu un très nombreux auditoire qui remplissait la grande salle de la Préfecture. Nous avons toujours pensé qu'il existe à Cahors un public pour la vraie musique. Il ne s'agit que de lui en offrir l'occasion et d'assurer aux Maîtres une interprétation digne d'eux.

Ces conditions étaient bien remplies, puisque deux artistes de grande classe devaient exécuter quatre sonates pour piano et violon : Mlle Jane-Eva Leclerc et M. F. Lichnewsky.

Mlle Leclerc met une superbe maîtrise du clavier au service d'un tempérament musical qui éprouve et fait sentir à l'auditeur les beautés d'une œuvre sous leurs aspects les plus divers. Quant à M. F. Lichnewsky, il n'est pas seulement un virtuose de l'archet qui donne à son violon une belle sonorité. Il joue avec largeur et puissance et développe admirablement les phrases musicales.

Avec ces deux artistes nous avons pu savourer successivement le charme magique, la séduction chantante et la grâce de Mozart, puis la fougue ardente et la passion romantique de Schumann. Mais, suivant notre goût, ils se sont dépassés dans la splendeur et exaltante et émouvante sonate de César Franck, — de la musique à l'état pur, suivant l'expression de M. le Préfet. Le public emballé leur a fait une longue et chaleureuse ovation.

Entre deux sonates, Mlle Leclerc a joué d'éblouissante façon les « Jeux d'eau », de Maurice Ravel, qui sont une étonnante transcription musicale des reflets sonores que l'imagination d'un artiste peut saisir.

Le grand succès de cette belle séance d'art, — qui était donnée au bénéfice de la commune de Dormans, filleule du Lot, — nous fait espérer que nous aurons bientôt les amateurs de musique à Cahors se reconnaissant à M. Loïc Petit.

## Cercle musical P.O.-Midi

Les Directeurs du Cercle Musical ont décidé de mettre à l'étude une sélection sur « Carmen ».

En vue de la production des principaux passages du chef-d'œuvre de Bizet sur notre scène municipale, la société invite les parents désireux de voir leurs enfants participer à ce concert, de bien vouloir accompagner ces derniers le lundi ou le mercredi de la semaine à la salle de répétition François-Rivière, 21, rue Clémentineau, à 21 heures.

## Cercle Gambetta

L'assemblée générale du Cercle Gambetta se tiendra, dans les locaux habituels, le jeudi 25 décembre, à 16 heures.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier ; renouvellement du quart sortant des membres du Conseil d'Administration ; sous-location des journaux ; questions diverses.

## Conseil municipal

Le Conseil municipal de la ville de Cahors se réunira en séance publique le vendredi 26 décembre 1941, à 17 heures.

## Prix des bananes

Par arrêté du préfet du Lot, le prix de vente des bananes par les détaillants (décrets de bananes à marge comprise) est fixé à 14 fr. 50 le kilo net.

## PALAIS DES FETES

Mardi 23, mercredi 24, jeudi 25, samedi 27 décembre, en soirée à 21 heures. Jeudi 25 et dimanche 28 décembre, matinée à 15 heures, soirée à 21 heures.

Michel Simon, J.-P. Amont, Meg Lemoignon dans un film de Jacques Baroneilli

## BELLE ÉTOILE

Scénario et dialogue de M. Duran. En complément : 30 ans d'Autan. — Actualité française.

## GRAND CONCOURS REFERENDUM

sur les Causes de la Dénatalité Française

Il sera clôturé le 31 Décembre

## EDEN

Mercredi 24, jeudi 25, samedi 27 et dimanche 28 décembre 1941, en soirée à 21 h. Jeudi et dimanche, matinée à 15 heures.

Première partie : Lac de cygnes sauvages, documentaire. — Eau précieuse auxiliaire de l'homme, documentaire.

Deuxième partie

Une prodigieuse reconstitution historique

LE JUIF SUSS avec Ferdinand Marian et Kristina Soderbaum.

## Je ne sais pas la date de la bataille de Marignan, mais je peux vous dire celle du

## GRAND CONCOURS REFERENDUM

sur les Causes de la Dénatalité Française

Il sera clôturé le 31 Décembre

## A LA PREFECTURE

M. Latscha, Secrétaire général, est nommé sous-préfet de Rochechouart. Nous félicitons sincèrement M. Latscha, non sans lui exprimer les vifs regrets que son départ causera dans le Lot et à Cahors, où il avait su se créer de nombreuses sympathies.

M. Dijoud, Chef de Cabinet du Préfet du Var, est nommé Secrétaire général du Lot. Nous lui présentons nos souhaits de bienvenue.

M. Vanel, chef de division de 3<sup>e</sup> classe à la Préfecture du Lot, est nommé, sur sa demande, à la Préfecture de l'Aude.

Le départ de M. Vanel de la Préfecture du Lot où il avait débuté dans l'Administration, est regretté par ces camarades et amis qu'il compte à la Préfecture et à Cahors.

M. Guiter, chef de division de 2<sup>e</sup> classe à la Préfecture de l'Aude, est nommé à la Préfecture du Lot.

MM. Flottes, Bur et Forsans, rédacteurs à la Préfecture du Lot, sont promus à la 2<sup>e</sup> classe.

## EXPOSITION PERMANENTE

Une galerie d'art manquée à Cahors. Elle vient d'être Notre sympathique compatriote, M. Charles Rouquet, artiste notoire, a eu l'heureuse initiative d'organiser au n° 11 de la rue Bergougnoux une exposition artistique permanente, qui est largement ouverte à tous les visiteurs et qui présente dès maintenant au public les meilleures œuvres de nos compatriotes ainsi que celles des artistes réplés.

Dès l'abord les devantures resplendissent animées d'images et captivent l'attention. A l'intérieur plus de 50 toiles signées de 12 noms différents, tapissent les parois d'une belle salle où une douce lumière les met joliment en valeur. Des noms connus d'artistes classés, y voisinent avec des débutants qui ne sont pas sans mérite. Paysages, scènes de genre, natures mortes et fleurs rivalisent d'éclat et d'harmonie. Et la grande variété des œuvres, si diverses d'inspiration et de facture, n'en est pas le moindre attrait. Il est bien permis d'espérer que l'intérêt d'une telle entreprise ne sera pas éphémère.

Après la fondation de la Société artistique, assisté sur des bases solides, et la parution de la jeune et brillante revue « Query », la galerie d'art est une nouvelle preuve de notre vitalité intellectuelle et artistique. Et ces manifestations, hautement spirituelles et si méritantes par les temps que nous vivons, permettent tous les espoirs.

## COLIS AUX PRISONNIERS

Les négociants et industriels ressortissants de la Chambre de Commerce du Lot, sont invités à adresser à son siège, quai Cavalagnac, à Cahors, l'étiquette-adresse des patrons, des ouvriers ou des employés retenus en captivité pour cette Compagnie puisse leur envoyer un colis-souvenir.

## Bons d'achat de chaussures

Les demandes de bons d'achat de chaussures seront reçues à la mairie les 24, 26, 27 et 29 décembre courant.

Les intéressés voudront bien indiquer sur leurs demandes le numéro de la carte provisoire de rations, aux lieux et place de l'ancienne carte d'alimentation.

Le public est informé que sur le contingent de bons de chaussures de fabrication française est réservée obligatoirement aux garçonnets et fillettes (pointure maximum 38).

## Compatriotes

Le « Journal Officiel » a publié la composition du nouveau conseil municipal de Paris. Parmi les anciens conseillers municipaux maintenus dans leurs fonctions, nous relevons le nom de notre excellent compatriote M. Louis Darquier de Pellepoix, journaliste, prisonnier de guerre libéré.

Nous adressons nos félicitations à M. Louis Darquier de Pellepoix, qui est le fils de M. le docteur Darquier.

Notre sympathique compatriote M. Plancaessagne, sous-préfet de Saint-Quentin, est nommé sous-préfet de Saint-Girons. M. Plancaessagne conservera, en cette qualité, le bénéfice de la première classe territoriale qu'il détenait en sa qualité de sous-préfet de Saint-Quentin.

## Honorariat

M. Bennet, directeur départemental des P.T.T. à Cahors, est nommé directeur régional honoraire.

Nous adressons à M. Bennet nos vives félicitations et nos meilleurs vœux de bonne et longue retraite.

## EDEN

Mercredi 24, jeudi 25, samedi 27 et dimanche 28 décembre 1941, en soirée à 21 h. Jeudi et dimanche, matinée à 15 heures.

## Première partie : Lac de cygnes sauvages, documentaire. — Eau précieuse auxiliaire de l'homme, documentaire.

## Deuxième partie

Une prodigieuse reconstitution historique

LE JUIF SUSS avec Ferdinand Marian et Kristina Soderbaum.

## BELLE ÉTOILE

Scénario et dialogue de M. Duran. En complément : 30 ans d'Autan. — Actualité française.

## GRAND CONCOURS REFERENDUM

sur les Causes de la Dénatalité Française

Il sera clôturé le 31 Décembre

## LIVRAISON DES POMMES DE TERRE

Il est rappelé aux agriculteurs détenteurs d'un ordre de livraison de pommes de terre, appliqué par la mairie de Cahors, qu'ils doivent livrer immédiatement les quantités pour lesquelles ils sont imposés, à l'un des grossistes ci-dessous désignés.

Alayrac, 11, rue Foch, à Cahors ; Bonnavre, 8, place Saint-Maurice, Cahors ; Conduché, Saint-Rousseau, Cahors.

Ils devront également veiller à ce que le grossiste inscrive leur nom.

Toutes ces livraisons devront être effectuées le 25, et passé ce délai, des sanctions seront prises contre ceux qui n'auraient pas rempli leurs obligations.

## Pour parer à la pénurie du lait

La pénurie de lait dont souffre depuis un certain temps la population cahorçaise ne laisse pas de préoccuper les pouvoirs publics. L'Administration espère combler le déficit à bref délai avec les concours des Compagnons de France qui organisent de nouveaux circuits, en grâce à la coopération des populations rurales.

En attendant la mise au point de ce nouveau service qui a déjà commencé à fonctionner, les producteurs et industriels laitiers ont bien voulu accepter de prêter sur le contingent de lait qui leur est affecté pour leurs fabrications de beurres et fromages une certaine quantité de ce précieux aliment.

M. le préfet porte à la connaissance des habitants de Cahors cet acte désintéressé et charitable.

Il adresse ses remerciements à M. Bourret, industriel à Gourdon, M. Manzy, directeur de la coopérative laitière de St-Sozy et au groupement des fabricants de Bleus du Quercy dont M. Verhac à Condat est le président et il souhaite que leur exemple soit suivi.

Ceux qui savent faire passer l'intérêt général avant l'intérêt particulier ont droit à l'estime de tous.

M. le préfet adresse à cette leçon sera comprise et portera ses fruits.

## Dernier avertissement

Le Comité départemental des allocations familiales agricoles du Lot communique.

Il est rappelé que, depuis le 1<sup>er</sup> avril 1940, date d'application du code de la famille, tous les exploitants agricoles et artisans ruraux doivent obligatoirement s'affilier à une « caisse agricole d'allocations familiales ».

Divers avis ont été déjà publiés. Tous les intéressés qui, touchés par une mise en demeure, ne se sont pas conformés en règle, n'y auront pas répondu avant le 15 janvier 1942. Le retard, soit par l'envoi de leur adhésion, soit en adressant les preuves de leur non assujettissement au « Comité départemental des allocations familiales agricoles, maison de l'Agriculture, Cahors », seront irrémédiablement inscrits d'office à la caisse de Cahors.

L'affiliation d'office comporte comme sanction le paiement immédiat des cotisations trimestrielles échues de plus l'application de la loi, majorées de 10 0/0 (art. 28 du D.-L. du 29 juillet 1939).

D'une manière générale cette procédure est applicable à tous les assujettis non inscrits.

## Fête de l'Arbre de Noël

Une fête de l'Arbre de Noël réservée aux enfants réfugiés de moins de 14 ans de Cahors, aura lieu à la Préfecture sous la présidence effective de M. le préfet du Lot, le 24 décembre 1941 à 16 heures. La fête comprendra un dîner.

## Naissance

Nous avons appris avec plaisir que Mme et M. Gary, juge d'instruction à Cahors, venaient d'être les heureux parents d'une belle fillette qui a été prénommée Odile.

Félicitations au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à Mme Gary et au bébé.

## Elles seront ouvertes

Les pâtisseries et confiseries pourront rester ouvertes les mercredis 24 et 31 décembre.

## Vagabond

Le nommé Jouve, 40 ans, en état de vagabondage, a été arrêté par la gendarmerie de Bretenoux. Conduit à Cahors, il a été écroué à la prison.

## Les rhumatisants veulent être soulagés

Quand les douleurs vous enflamment, quand vous ne pouvez plus dormir, vous n'avez qu'un désir : ne plus souffrir. Pour obtenir ce résultat, nous ne pouvons pas vous donner de meilleur conseil que celui de prendre régulièrement deux fois par jour du Gandol. Ce puissant calmant vous soulagera de façon rapide et durable. D'autre part, vos articulations deviendront plus souples et vous pourrez reprendre une vie normale. Ces résultats sont obtenus sans aucune fatigue pour l'estomac.

Gandol, la boîte de 20 cachets pour 10 jours, 14 fr. 60, Ttes Phies.

## Métaux non ferreux.

Il a été ramassé, dans la commune de Fère, 258 kilos de cuivre et 3 kilos de nickel.

## Légumes verts et intestin

Les légumes verts laissent dans l'intestin des résidus cellulostiques qui, par leur masse, favorisent l'évacuation des matières. C'est pourquoi le manque de légumes verts est une cause fréquente de constipation. Pendant les mois où ces légumes sont rares, on conseille de prendre au repas du soir un comprimé Vichyrol, laxatif réducteur de la foie et de l'intestin, agissant doucement, naturellement sur ces deux organes, et qui procure sans coliques, des garde-robes régulières, 7 fr. 15, Ttes Phies.

## Femme gaie, ménage uni

Rien n'irrite un mari comme une femme constamment triste et patraque. Vous serez toujours en bonne humeur, bien portante et fraîche, si vous prenez des Gouttes Floride au moindre signe de fatigue. Cette préparation végétale spécialement composée pour la femme, lui permet de rester jeune et en bonne santé. Le flacon de Gouttes Floride pour un usage de trois semaines : 12 fr. 25, Ttes Phies.

## ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### Albas

Les obsèques de M. Paul Barriéty. — Dimanche matin on eut lieu à Albas au milieu d'une grande affluente, les obsèques de M. Paul Barriéty, décédé dans sa 92<sup>e</sup> année, nous laissant la vision d'un beau vieillard dont l'âme toujours jeune faisait l'admiration de son entourage.

C'est une bien sympathique personnalité qui emporta dans la tombe avec tous nos regrets, le plus fidèle image de ce que fut à la fin du dernier siècle cette bourgeoisie albasienne dont on se plaisait à apprécier l'exquise urbanité à une époque où le savoir vivre signifiait quelque chose.

C'était un réel érudit que de converser avec M. Barriéty dont la fidèle mémoire était si agréablement venue prêter au contrôle de plus vif intérêt concernant notre plus récent passé, anecdotes témoignant d'une subtilité et perspicacité psychologie des hommes et des faits locaux.

D'ailleurs, il y mêlait aussi les impressions de ses voyages et de son séjour en Egypte où pendant près de trente ans, de 1884 à 1912, il avait occupé une situation des plus importantes de la province de Dette publique. Rentré du Caire, M. Paul Barriéty s'occupa de la retraite définitive dans son pays natal, comblé d'honneurs par le gouvernement républicain, et fut nommé directeur honoraire de Barriéty-Bey avec le grand cordon de l'Ordre égyptien.

Bien près de trente ans encore, M. Barriéty était redevenu profondément attaché à son pays natal, à la commune de son enfance, et depuis cette époque, il n'hésita pas à sortir de son pays natal pour se consacrer à toutes les œuvres de bienfaisance, notamment au cours des tragiques épreuves de l'invasion où de 1914 à 1918, il fut l'âme de notre comité des réfugiés, et depuis cette époque, il ne fut jamais une occasion de se produire en faveur du bien public.

C'est ainsi qu'il avait su garder l'humanité sympathique de ses compatriotes qui appréciaient en lui notre ancien vénéral gardien symbolique de nos pures traditions albasiennes dans tout ce qu'elles avaient de plus affable, de plus généreux et de plus distingué.

Nous renouvelons à Mme Legrand, à M. Legrand, au colonel Delye, sa fille et ses deux enfants, ainsi qu'à toute la famille, nos condoléances les plus attristées. — Ernest Laron.

### Limoges

Livraison de tabac. — Les planteurs de tabac de la commune de Limoges ont été reçus par M. le sous-préfet de Cahors le 21 janvier.

Servie des autobus. — Nous apprenons que tous les mardis, mercredis et vendredis, l'autobus de la S.T.A.F. O. part de Limoges le matin à 6 h. 35 pour arriver à Cahors à 8 h. 15. La correspondance au train de 7 h. 16 ; ce train se dirige sur Capdenac et permet en particulier aux voyageurs d'arriver à Figeac vers 9 h. 50 et à Rodez à 10 h. 45.

Ces facilités de communication malgré l'heure matinale du départ de Limoges seront appréciées et mises à profit par nos populations.

### Mort d'une doctresse

Nous saluons la mémoire de la regrettée Mlle Marie, décédée le 20 décembre de la famille nos sincères condoléances.

### Linac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez les époux Box, du Buzet. C'est leur troisième enfant. Compliments à son papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

### Figeac

À Messieurs les Maîtres. — En attendant la nomination des agents administratifs cantonaux dont la création a été décidée par le Gouvernement, et afin de faciliter à MM. les Maîtres et Secrétares de Mairie du canton de Saint-Céré, l'accomplissement de leur tâche, M. le sous-préfet de Figeac a l'honneur de leur faire connaître que le chef de bureau de la sous-préfecture se tiendra à leur disposition à la Mairie de Saint-Céré, le lundi 22 décembre, jour de foire, de 14 heures à 16 heures (heure légale), pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

M. le sous-préfet recevra également ceux d'entre eux qui désireraient l'entretenir des affaires de leur commune.

### Echos de la cour d'appel.

Nous avons déjà relaté l'épilogue judiciaire d'une rixe qui s'était produite à Figeac le 19 décembre, jour de foire, et qui fut condamnée à quatre mois de prison ferme et 50 francs d'amende et l'un fut pénalisé de 25 francs d'amende. Sur l'appel des deux parties C., vient de voir sa peine réduite de deux mois de prison et C., condamné à la même audience du 11 décembre à un mois de prison. Les deux amendes ont été maintenues. C. était représenté par M. Delmas, et L. par M. Faugères, nous deux avocats au barreau de Figeac.

### Glanes

Mort d'une doctresse. — Nous avons déjà relaté la mort de Mme veuve Mar, décédée le 20 décembre de la famille nos sincères condoléances.

### Naissance

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez les époux Box, du Buzet. C'est leur troisième enfant. Compliments à son papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### Bientôt marche LE MAGAZINE FRANÇAIS

### Puy-l'Evêque

Le colis du prisonnier. — Le comité Puy-l'Evêque du « Colis au Prisonnier » a l'honneur de vous adresser, en ce jour de Noël, un colis gratuit, particulièrement soigné, composé de denrées achetées à la Croix-Rouge. Ainsi, ses ressources se trouvent sensiblement réduites. A l'occasion du nouvel an, il est fait un appel pressant à la générosité du public pour que le Comité puisse de concert avec le comité de la Croix-Rouge poursuivre son action bienfaisante.

Les dons sont reçus, dès maintenant, par Mme Lemarié, présidente ; Mme Darnis, trésorière ; Mme Soulié, secrétaire. — Communiqué.

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON

### Martel

Fête de Saint-Nicolas. — Dimanche 7 décembre à lieu comme l'an dernier à Martel, la fête de Saint-Nicolas, organisée sous l'égide du Secours National.

Un goûter copieux et succulent réunit d'abord dans la salle des mariages les petits Lorrains expulsés et en résidence à Martel depuis plus d'un an. A l'issue de ce goûter une représentation théâtrale enfantine eut lieu dans la salle du théâtre. De jeunes artistes locaux au dévouement bien connu avaient réussi en quelques jours seulement à préparer des numéros de bon goût qui réjouirent tous les enfants de Martel conviés à cette fête. Nous remercions les dames : Christiane Saut, Suzon Alvirte, Josette Magne, Marcel Grandou, Jean Alvirte ; les petites Jean Berquet, Pierre Garcia, Gabry Larribe ainsi que notre ami Fulvi qui n'est autre que l'artiste bien connu Rover, qui a bien voulu prêter non seulement son concours à l'organisation de la fête, mais de somptueux costumes.

Les enfants et leurs parents manifestèrent par leur gaieté et leurs applaudissements qu'ils avaient pris le plus grand plaisir à cette petite fête, ce que les organisateurs se réjouissent.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette, Nicole, dans le ménage Tuffal-Delpérier. M. Tuffal est depuis plusieurs mois gendarme à la brigade de Martel. C'est leur premier enfant. Nos compliments aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à l'enfant.

Naissance. — D'un garçon, Charles-Bernard, chez le jeune ménage Laval-Poujade, des Guilleries, commune de Martel. C'est leur premier enfant. Nos compliments et nos meilleurs vœux, à Mme et M. Laval-Poujade, nos condoléances.

## ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### Albas

Les obsèques de M. Paul Barriéty. — Dimanche matin on eut lieu à Albas au milieu d'une grande affluente, les obsèques de M. Paul Barriéty, décédé dans sa 92<sup>e</sup> année, nous laissant la vision d'un beau vieillard dont l'âme toujours jeune faisait l'admiration de son entourage.

C'est une bien sympathique personnalité qui emporta dans la tombe avec tous nos regrets, le plus fidèle image de ce que fut à la fin du dernier siècle cette bourgeoisie albasienne dont on se plaisait à apprécier l'exquise urbanité à une époque où le savoir vivre signifiait quelque chose.

C'était un réel érudit que de converser avec M. Barriéty dont la fidèle mémoire était si agréablement venue prêter au contrôle de plus vif intérêt concernant notre plus récent passé, anecdotes témoignant d'une subtilité et perspicacité psychologie des hommes et des faits locaux.

D'ailleurs, il y mêlait aussi les impressions de ses voyages et de son séjour en Egypte où pendant près de trente ans, de 1884 à 1912, il avait occupé une situation des plus importantes de la province de Dette publique. Rentré du Caire, M. Paul Barriéty s'occupa de la retraite définitive dans son pays natal, comblé d'honneurs par le gouvernement républicain, et fut nommé directeur honoraire de Barriéty-Bey avec le grand cordon de l'Ordre égyptien.

Bien près de trente ans encore, M. Barriéty était redevenu profondément attaché à son pays natal, à la commune de son enfance, et depuis cette époque, il n'hésita pas à sortir de son pays natal pour se consacrer à toutes les œuvres de bienfaisance, notamment au cours des tragiques épreuves de l'invasion où de 1914 à 1918, il fut l'âme de notre comité des réfugiés, et depuis cette époque, il ne fut jamais une occasion de se produire en faveur du bien public.

C'est ainsi qu'il avait su garder l'humanité sympathique de ses compatriotes qui appréciaient en lui notre ancien vénéral gardien symbolique de nos pures traditions albasiennes dans tout ce qu'elles avaient de plus affable, de plus généreux et de plus distingué.

Nous renouvelons à Mme Legrand, à M. Legrand, au colonel Delye, sa fille et ses deux enfants, ainsi qu'à toute la famille, nos condoléances les plus attristées. — Ernest Laron.

### Limoges

Livraison de tabac. — Les planteurs de tabac de la commune de Limoges ont été reçus par M. le sous-préfet de Cahors le 21 janvier.

Servie des autobus. — Nous apprenons que tous les mardis, mercredis et vendredis, l'autobus de la S.T.A.F. O. part de Limoges le matin à 6 h. 35 pour arriver à Cahors à 8 h. 15. La correspondance au train de 7 h. 16 ; ce train se dirige sur Capdenac et permet en particulier aux voyageurs d'arriver à Figeac vers 9 h. 50 et à Rodez à 10 h. 45.

Ces facilités de communication malgré l'heure matinale du départ de Limoges seront appréciées et mises à profit par nos populations.

### Mort d'une doctresse

Nous saluons la mémoire de la regrettée Mlle Marie, décédée le 20 décembre de la famille nos sincères condoléances.

### Linac

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez les époux Box, du Buzet. C'est leur troisième enfant. Compliments à son papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

### Figeac

À Messieurs les Maîtres. — En attendant la nomination des agents administratifs cantonaux dont la création a été décidée par le Gouvernement, et afin de faciliter à MM. les Maîtres et Secrétares de Mairie du canton de Saint-Céré, l'accomplissement de leur tâche, M. le sous-préfet de Figeac a l'honneur de leur faire connaître que le chef de bureau de la sous-préfecture se tiendra à leur disposition à la Mairie de Saint-Céré, le lundi 22 décembre, jour de foire, de 14 heures à 16 heures (heure légale), pour leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

M. le sous-préfet recevra également ceux d'entre eux qui désireraient l'entretenir des affaires de leur commune.

### Echos de la cour d'appel.

Nous avons déjà relaté l'épilogue judiciaire d'une rixe qui s'était produite à Figeac le 19 décembre, jour de foire, et qui fut condamnée à quatre mois de prison ferme et 50 francs d'amende et l'un fut pénalisé de 25 francs d'amende. Sur l'appel des deux parties C., vient de voir sa peine réduite de deux mois de prison et C., condamné à la même audience du 11 décembre à un mois de prison. Les deux amendes ont été maintenues. C. était représenté par M. Delmas, et L. par M. Faugères, nous deux avocats au barreau de Figeac.

### Glanes

Mort d'une doctresse. — Nous avons déjà relaté la mort de Mme veuve Mar, décédée le 20 décembre de la famille nos sincères condoléances.

### Naissance

Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une fillette chez les époux Box, du Buzet. C'est leur troisième enfant. Compliments à son papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON

### Martel

Fête de Saint-Nicolas. — Dimanche 7 décembre à lieu comme l'an dernier à Martel, la fête de Saint-Nicolas, organisée sous l'égide du Secours National.

Un goûter copieux et succulent réunit d'abord dans la salle des mariages les petits Lorrains expulsés et en résidence à Martel depuis plus d'un an. A l'issue de ce goûter une représentation théâtrale enfantine eut lieu dans la salle du théâtre. De jeunes artistes locaux au dévouement bien connu avaient réussi en quelques jours seulement à préparer des numéros de bon goût qui réjouirent tous les enfants de Martel conviés à cette fête. Nous remercions les dames : Christiane Saut, Suzon Alvirte, Josette Magne, Marcel Grandou, Jean Alvirte ; les petites Jean Berquet, Pierre Garcia, Gabry Larribe ainsi que notre ami Fulvi qui n'est autre que l'artiste bien connu Rover, qui a bien voulu prêter non seulement son concours à l'organisation de la fête, mais de somptueux costumes.

Les enfants et leurs parents manifestèrent par leur gaieté et leurs applaudissements qu'ils avaient pris le plus grand plaisir à cette petite fête, ce que les organisateurs se réjouissent.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette, Nicole, dans le ménage Tuffal-Delpérier. M. Tuffal est depuis plusieurs mois gendarme à la brigade de Martel. C'est leur premier enfant. Nos compliments aux heureux parents et tous nos vœux de bonheur à l'enfant.

Naissance. — D'un garçon, Charles-Bernard, chez le jeune ménage Laval-Poujade, des Guilleries, commune de Martel. C'est leur premier enfant. Nos compliments et nos meilleurs vœux, à Mme et M. Laval-Poujade, nos condoléances.

### ARRONDISSEMENT DE CAHORS

### Bientôt marche LE MAGAZINE FRANÇAIS

### Puy-l'Evêque

Le colis du prisonnier. — Le comité Puy-l'Evêque du « Colis au Prisonnier » a l'honneur de vous adresser, en ce jour de Noël, un colis gratuit, particulièrement soigné, composé de denrées achetées à la Croix-Rouge. Ainsi, ses ressources se trouvent sensiblement réduites. A l'occasion du nouvel an, il est fait un appel pressant à la générosité du public pour que le Comité puisse de concert avec le comité de la Croix-Rouge poursuivre son action bienfaisante.

Les dons sont reçus, dès maintenant, par Mme Lemarié, présidente ; Mme Darnis, trésorière ; Mme Soulié, secrétaire. — Communiqué.

### ARRONDISSEMENT DE GOURDON

### Martel

Fête de Saint-Nicolas. — Dimanche 7 décembre à lieu comme l'an dernier à Martel, la fête de Saint-Nicolas, organisée sous l'égide du Secours National.

Un goûter copieux et succulent réunit d'abord dans la salle des mariages les petits Lorrains expulsés et en résidence à Martel depuis plus d'un an. A l'issue de ce goûter une représentation théâtrale enfantine eut lieu dans la salle du théâtre. De jeunes artistes locaux au dévouement bien connu avaient réussi en quelques jours seulement à préparer des numéros de bon goût qui réjouirent tous les enfants de Martel conviés à cette fête. Nous remercions les dames : Christiane Saut, Suzon Alvirte, Josette Magne, Marcel Grandou, Jean Alvirte ; les petites Jean Berquet, Pierre Garcia, Gabry Larribe ainsi que notre ami Fulvi qui n'est autre que l'artiste bien connu Rover, qui a bien voulu prêter non seulement son concours à l'organisation de la fête, mais de somptueux costumes.

Les enfants et leurs parents manifestèrent par leur gaieté et leurs applaudissements qu'ils avaient pris le plus grand plaisir à cette petite fête, ce que les organisateurs se réjouissent.

Naissance. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une superbe fillette, Nicole, dans le ménage Tuffal-Delpérier. M. Tuffal est depuis plusieurs mois